



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
lance un Appel à Candidatures pour le poste de :

**Formateur « Employé d'étages »
(Nombre de postes : 5)**

Activités :

Le formateur a pour mission d'assurer le développement des compétences des apprenants pour satisfaire les besoins du marché du travail en compétences. Pour cela il est amené à planifier, concevoir, dispenser, et évaluer des formations permettant l'atteinte des compétences.

Ses principales tâches sont :

- Dispenser des programmes de formation ;
- Participer à la campagne d'information et de sélection des stagiaires ;
- Réaliser des opérations d'évaluation des compétences des stagiaires ;
- Encadrer des activités de stage en entreprise au profit des stagiaires ;
- Réaliser des opérations dans le cadre de la gestion de l'établissement ;
- Assurer le soutien individuel des stagiaires.

Profil requis :

- Etre titulaire de diplôme de Technicien Spécialisé, ou diplôme équivalent, dans le domaine de la Réception/Hébergement (**Diplôme donnant accès à l'échelle 9 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle cumulée de 4 années au moins dans le domaine de l'Hôtellerie/Hébergement ;
- Etre de nationalité Marocaine ;
- Etre âgé de moins de 40 ans à la date de la prise de service.

Dossier de candidature :

- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste + Lettre de motivation ;
- Copie légalisée de la CNI (Recto-verso) ;
- Copie légalisée du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) ;

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

1. Les candidats doivent s'inscrire et postuler à l'offre sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;
2. Scanner les documents constituant le dossier de candidature en format PDF et les envoyer sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma>

Date limite de réception des candidatures est le 15/09/2019 à minuit.

NB : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux du déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction du besoin et selon l'ordre de mérite